Ces derniers temps, l'attention des médias et des politiciens s'est focalisée sur les mesures d'économie réalisables dans le domaine de la médecine ambulatoire. Ceci ne doit pas nous faire oublier les menaces qui guettent les médecins hospitaliers à l'introduction de la structure tarifaire SwissDRG: nous devons rester actifs et vigilants, par une implication dès la première heure dans le processus de recherche concomitante: tout en y défendant nos intérêts, nous avons là l'occasion de prouver notre attachement aux principes éthiques et notre souci de la sauvegarde du bien des patients. Une telle démarche, conduite avec discernement selon des critères scientifiques validés, ne peut que renforcer notre crédibilité.

Dr Pierre-François Cuénoud,
Membre du Comité central,
responsable du domaine SwissDRG

SwissDRG – satisfaisant pour les politiques?

La hausse annoncée des primes d'assurance-maladie a provoqué une levée de boucliers dans la classe politique suisse. Les débats oscillent entre solutions hâtives et diverses mesures ponctuelles. Le secteur hospitalier semble être le domaine qui donne le moins de fil à retordre aux politiques. Ces derniers se réfèrent volontiers à l'introduction du système SwissDRG au 1er janvier 2012 et nous feraient presque croire que celle-ci résoudra tous les problèmes dans ce domaine. Un simple changement de système de rémunération ne permettra pourtant guère d'aplanir toutes les difficultés. De plus, il importe de savoir si les mesures d'accompagnement souhaitées par le législateur, à savoir la garantie de la qualité, seront mises en œuvre avec sérieux et avec quel soin ce système sera établi.

Il est primordial qu'une recherche concomitante soit instaurée au moins un an avant l'introduction des DRG, ceci permettant de reconnaître à temps les incitations négatives, d'y remédier et d'éviter si possible d'attribuer des moyens de manière inadéquate. Grâce à la recherche concomitante, conçue comme un large monitorage, les politiques disposeront à l'avenir d'un important outil d'aide à la décision. Comme le temps presse, la FMH a mandaté des experts suisses renommés dans le but d'élaborer un concept de recherche concomitante pour SwissDRG. En automne, la FMH souhaite proposer ce concept à SwissDRG en tant que base de discussion.

SwissDRG SA a récemment soumis au Conseil fédéral sa première version tarifaire pour le système SwissDRG. La version 0.2 de SwissDRG n'est qu'un document de travail qui demande encore à être amélioré. Le corps médical aura la possibilité d'y mettre sa griffe. Cette année, les sociétés de discipline médicale et les organisations faîtières auront à nouveau la possibilité de soumettre des propositions. La FMH continuera à leur fournir un soutien en mettant à leur disposition des experts en DRG et en codage. Outre l'optimisation de la structure tarifaire, d'autres problèmes importants tels que la garantie de la qualité ou le financement de la formation postgraduée médicale sous SwissDRG doivent trouver une solution.

Seule la mise en œuvre d'une recherche concomitante précoce et convaincante en vue de l'introduction de SwissDRG pourra garantir à la population, comme jusqu'à présent, une prise en charge de haute qualité

De nombreux directeurs de la santé et politiciens espèrent que l'introduction de SwissDRG permettra d'identifier les hôpitaux manquant d'efficacité. Afin d'y parvenir, de nombreux problèmes restent à résoudre et une recherche concomitante précoce et convaincante doit être instaurée. Si tel n'était pas le cas, le risque de mettre inutilement sous pression certains hôpitaux ou services qui fonctionnent bien est réel. Il s'agit d'éviter ce cas de figure. Une telle évolution délétère mettrait en péril la sécurité des soins, ce qui – comme chacun sait – n'est pas compatible avec une bonne action politique.

Beatrix Meyer,
Cheffe du Service tarifaire de la FMH
et du domaine SwissDRG